DROIT DE LA FAMILLE

Schéma liquidatif d'une communauté : composer les masses, récompenser et partager

La liquidation d'une communauté se joue rarement sur le principe mais sur les chiffres. Un bien financé par des deniers propres une dette payée par la communauté un remploi mal formalisé suffisent à déplacer l'équilibre du partage. Les parties campent sur leurs positions parce que personne n'a posé clairement la composition des masses. Cette journée est consacrée à la construction du schéma liquidatif. Le participant qualifie chaque bien et chaque dette établit le compte des récompenses puis chiffre les droits de chacun jusqu'à l'allotissement. Les points de désaccord les plus fréquents sont traités avec la méthode de calcul qui permet de les argumenter.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 088 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires et collaborateurs de notaires avocats en droit de la famille et juristes intervenant sur les liquidations de régimes matrimoniaux.

PRÉREQUIS
Maîtriser les régimes matrimoniaux et avoir déjà traité des dossiers de liquidation.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier chaque bien et chaque dette au regard de la composition des masses
- Établir le compte des récompenses dues par la communauté et à la communauté
- Chiffrer une récompense selon les règles d'évaluation applicables
- Traiter les créances entre époux et les indemnités d'occupation
- Dresser l'état liquidatif et déterminer les droits de chaque partie
- Composer les lots et calculer la soulte éventuelle

03 Programme détaillé

M1 Composer les masses

- Qualifier avant de compter
- Distinction des biens communs et des biens propres
- Preuve de la propriété et présomptions applicables
- Déclaration de remploi et conséquences d'une formalité incomplète
- Passif définitif et passif provisoire
- Sort des biens acquis en indivision par les époux
- Cas pratique : Un inventaire de biens et de dettes est qualifié poste par poste puis discuté.

M2 Le compte des récompenses

- Le cœur du schéma liquidatif
- Cas d'ouverture d'une récompense au profit ou à la charge de la communauté
- Dépense faite et profit subsistant
- Évaluation des récompenses et biens de remplacement
- Créances entre époux et indemnité d'occupation
- Établissement du compte et détermination du solde
- Atelier : Les participants établissent un compte de récompenses complet à partir d'un dossier fourni.

M3 Partage et allotissement

- Du calcul à l'acte
- Détermination de l'actif net partageable
- Droits de chaque époux et reprises en nature
- Composition des lots et attribution préférentielle
- Calcul et paiement de la soulte
- Rédaction du projet d'état liquidatif et points de contestation
- Mise en situation : Un projet d'état liquidatif est présenté puis défendu face aux objections du groupe.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 088 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr